

TRIOMPHE DES OUVRIERS

Ceux d'Ottawa se font les interprètes de leurs frères de la Péninsule en donnant un

GRAND BANQUET

Royal Roller Rink 18 OCTOBRE PROCHAIN EN L'HONNEUR DE

THOM. M. J. A. CHAPLEAU

Secrétaire d'Etat Comme reconnaissance pour les services rendus par ce homme politique aux classes ouvrières depuis les débuts de sa carrière et notamment lors de l'élection

De Montreal-Est ou il a voulu une candidature ouverte laquelle, une fois acceptée, a été conduite à la victoire par son très loyal, actif, sage et dévoué collègue et son dévoué collègue pour les artisans.

Un Grand Succès! Plus de six cents Convues assurées!!! Certitude qu'il y en aura 1200!!!

Venant de toutes les parties des districts d'Ottawa et de Montreal. Les Unions ouvrières de Montreal et de Toronto seront représentées par une brillante pléiade.

Des discours seront prononcés par plusieurs de nos premiers hommes des sphères politiques et ouvrières, notamment

Sir JOHN MACDONALD, Sir H. LANGEVIN, Sir J. THOMPSON, Sir A. P. CARON, L'hon. M. TAILLON, L'hon. M. MERRITT, chef de l'Opposition Provinciale.

M. A. T. TEPIN, le populaire député-ouvrier de Montreal-Est sera présent.

Priz du billet - - - \$1.00

En vente aux endroits suivants: A. D. Richard & Co., F. H. Abbott, E. G. Laverdure, Lebel & Frères et autres bureaux de la "Canada".

Il en sera déposé à différents places qui seront mentionnées au fur et à mesure.

OUVRIERS, REALISEZ-VOUS en MASSE.

En vous montrant reconnaissant, vous vous assurez les sympathies des hommes d'Etat.

LU. DI, 15 OCTOBRE 1888.

ACTUALITES

Une nouvelle revue: "Le Chercheur, vient de paraître à Québec.

Le procès de la contestation (dicté) rale de la mairie d'Ottawa a été repris ce matin.

Les ouvriers de Montreal seront bien représentés au dîner que ceux d'Ottawa donneront jeudi en l'honneur de Thom. M. Chapleau. A cette occasion une excursion à bon marché est organisée par la compagnie du Pacifique.

Départ de Montreal à 4.30 p.m. Billet aller et retour \$1.75.

On dit quelque part qu'il est sérieusement question de l'entrée dans le ministère Mercier de l'honorable juge Lacombe, actuellement juge de la Cour de l'Amirauté à Québec. Le nouveau ministre briguerait des suffrages dans le comté de Mégantic, dont il a déjà été le député antérieur.

On nous annonce que M. Damien Richer, un des amis de M. Rochon, un de ceux dont le témoignage serait compromettant au plus haut degré dans l'enquête qui se poursuit à Aylmer, est allé faire un petit voyage d'agrément aux Etats-Unis. Quelques amis disent que M. Richer sera absent pour le moins un mois.

Un journal américain, le Post, nous donne un avant-goût des surprises qui nous seraient faites si jamais le Canada se décidait à s'annexer aux Etats-Unis comme le demande l'Electeur:

"Si Québec, c'est à dire la population française, se décide, dit-il, à entrer dans notre union, il doit être bien compris que ses habitants ne viennent pas comme membres d'une nationalité ou d'une communauté ecclésiastique spéciale, mais comme Américains purs et simples, prêts à se fondre avec notre population et à vivre harmonieusement avec elle, sans égard à aucune différence d'origine, de croyance, ou autre condition."

Le Gitzow de ce matin m'a pu te le compte rendu d'une séance où l'un de vos commissaires s'est vu avec fait triste—un personnage plus véridique se permit de dire ignoble figure. Les membres du Bureau des Ecoles au lieu de dépenser leur talent à injurier et à calomnier les prêtres, les religieux et les sœurs qui se dévouent pour les différentes écoles de la ville, feraient bien mieux de consacrer un peu plus de temps et d'intelligence à l'administration temporelle des écoles.

C'est là tout ce qu'ils ont à dire et c'est cela qu'ils ne savent pas faire et qu'ils ne font pas. J'espère qu'un jour viendra où à population catholique d'Ottawa jugera à leur valeur, les multiples prétentions qui occupent un certain nombre des fauteuils du Bureau Quoiqu'il en soit, un Bureau qui permet à l'un de ses membres les énormités dont les journaux accusent le commissaire français du quartier Wellington et qui n'y répond point par une censure unanime, ne mérite point d'être regardé comme un Bureau catholique; et un catholique

SURABONDANCE

Par suite d'une surabondance de matières, nous remettons à demain la publication de nos articles de première rédaction.

LETTRÉ OUVERTE

Affaires des Ecoles Séparées A messieurs les membres du Bureau des Ecoles Séparées—Réflexion de "Point d'Orgue" sur la séance du 9 octobre.

Suite et fin. De quel côté est la réflexion? De quel côté est la calomnie et la dignité? Du côté de ce prêtre qui refuse péremptoirement de dire au public des choses qui vous sont pâmées, mais qui vous les dit à vous seuls—dans un secret que vous pourriez garder aussi longtemps que vous voulez? ou de la part de ce chevalier de vanité et de mensonge qui s'en va criant sur la rue qu'il va montrer à Mgr l'Archevêque cette lettre, "indigne d'un prêtre, etc." et qui cependant ne présente jamais ni la lettre ni lui-même? De quel côté est la dignité, la rectitude, la charité et l'honnêteté? Du côté de ce prêtre qui refuse de venir publiquement l'honneur de l'Eglise attaqué par des gens de rien, pour éviter le bruit et le scandale et par suite pour des coupables qui n'ont jamais bégayés la portée de leurs paroles et de leurs actes (ils en ont contre eux aux pieds de l'Archevêque); ou de la part de ce commissaire qui vient commenter publiquement un document que l'on garde comme privé, et qui accuse d'écouter et d'irrévérence et le prêtre qui a écrit chacune de ses mots, et l'Archevêque lui-même qui a platement approuvé le malheureux prêtre.

De deux choses l'une, M. le Chevalier ou la lettre était privée, ou elle ne l'était pas. Si elle était privée c'était une inconvenance et une malhonnêteté au premier chef d'en entretenir le public, ou elle était destinée au public, et en ce cas il fallait en donner connaissance au public avant d'en faire un objet d'appréciation. C'est un procédé de loyauté même que de laisser de vous—si vous prétendez que vous avez manqué de réflexion et de bien autres choses, il rappelait toutes les histoires qui courent les rues, depuis la deux paires de bas trouvées par M. G. Marsan au bureau de la S. Jean-Baptiste en 1885 jusqu'à ces chèques de l'Union St. Joseph au sujet desquels quelqu'un que vous connaissez bien a conté ses iniquités à Sa Grandeur et à la Très Révérende Mère Supérieure des Sœurs Grises.

On en serrez-vous, si l'on répétait au public cette prose édifiante pour un président de comité des finances que vous disiez le 20 à propos d'un officier du bureau qui avait tenu provisoirement à son usage une somme votée par le bureau aux Frères d'une école de la ville: "Nous en sommes tous un peu là. Quand nous nous trouvons de court nous gardons de l'argent que nous rendons ensuite."

On en serrez-vous, si l'on disait que vous avez fait dans le passé d'ordinaire dans des écoles catholiques. Certificates et commandes accordés en dépit du curé moins charitable et nous réfléchissez que vous n'avez jamais vu un prêtre qui se soit permis de dire ignoble figure. Les membres du Bureau des Ecoles au lieu de dépenser leur talent à injurier et à calomnier les prêtres, les religieux et les sœurs qui se dévouent pour les différentes écoles de la ville, feraient bien mieux de consacrer un peu plus de temps et d'intelligence à l'administration temporelle des écoles.

C'est là tout ce qu'ils ont à dire et c'est cela qu'ils ne savent pas faire et qu'ils ne font pas. J'espère qu'un jour viendra où à population catholique d'Ottawa jugera à leur valeur, les multiples prétentions qui occupent un certain nombre des fauteuils du Bureau Quoiqu'il en soit, un Bureau qui permet à l'un de ses membres les énormités dont les journaux accusent le commissaire français du quartier Wellington et qui n'y répond point par une censure unanime, ne mérite point d'être regardé comme un Bureau catholique; et un catholique

qui se respecte n'y peut point rester sans rougir. C'est la seule réponse que je veux faire au public, et que je m'adresse à mon adresse. Je ne puis me le expliquer que par une absence momentanée mais peut-être volontaire de la raison. Que l'absence ait été volontaire ou non, qu'elle soit momentanée ou non, je m'en fiche; mais personne n'a le droit de se soulever de l'honneur du Bureau pour le déplorer et pour protester.

Je vous prie, monsieur l'Inspecteur, d'accuser réception au Bureau de ce que j'ai écrit publiquement, le premier qui vous a été voté, et de constater avec moi que pour certains de ses membres les dettes de reconnaissance sont privilégiées comme les autres, c'est-à-dire qu'elles sont payées par des injures.

Je regrette profondément que vous ayez assisté jusqu'à la fin de cette séance et que vous ayez pris cette attitude à l'égard du Tribunal accordé par le Souverain Pontife et ordonné par Sa Grandeur Mgr l'Archevêque d'Ottawa, l'inspecteur, comme prêtre je suis tenu de respecter l'Eglise et de la faire respecter, et je ne puis pas souffrir au service de l'Eglise quelqu'un qui est au service de ses insulteurs. En conséquence l'Eglise St. Jean-Baptiste se prive des services de ce prêtre comme chanteur et comme organiste afin de vous permettre de toucher le salaire plus élevé d'inspecteur des écoles qui resteront catholiques malgré le Bureau des écoles séparées.

Votre très-humble serviteur, Fr. THOMAS D. GONTHIER, des Fr. Prêcheurs.

Comment trouvez-vous cela, M. le chevalier? Moi qui vous connais tous depuis longtemps, je trouve cela bien dur mais bien mérité. Les commissaires, j'espère que ces mots ignobles figure? De celui-là même qui, en réponse à votre indignation, dans la Basilique remplie jusqu'au faite au dernier soir du Tridium, la croix en main et la mitre en tête, demandait aux Frères, de le respecter et de se lever comme un seul homme pour les défendre et pour protester quand on les attaque.

Et le reste, diriez-vous, peut-on l'approuver en justice et en charité? Oui certes, puisque le seul juge compétent l'a entièrement approuvé. Il fallait vous bien connaître pour vous photographier en si peu de mois avec cette précision, cette rigueur et cette vérité de détails. Si vous voulez poser encore, messieurs les commissaires, j'espère que quelques lettres de Primrose Bill que point d'orgue pourra ramasser vous feront un bâton que le public d'Ottawa n'oubliera pas et mieux mérité que ceux qui s'achètent à tant le parchemin!

En attendant ces amonitions, convencez, messieurs du Bureau, que vous avez fait plus qu'une malhonnêteté; vous avez fait une maladresse. De quel droit vous occupez des emplois et fonctions qui ne sont que des fonctions de charité? De quel droit prétendez-vous faire nommer un chanteur et un organiste de votre choix à l'Eglise St. Jean-Baptiste? Pour le coup César met le nez où il lui plaît, et il nous envoie ses lettres de primrose Bill que point d'orgue pourra ramasser vous feront un bâton que le public d'Ottawa n'oubliera pas et mieux mérité que ceux qui s'achètent à tant le parchemin!

En attendant ces amonitions, convencez, messieurs du Bureau, que vous avez fait plus qu'une malhonnêteté; vous avez fait une maladresse. De quel droit vous occupez des emplois et fonctions qui ne sont que des fonctions de charité? De quel droit prétendez-vous faire nommer un chanteur et un organiste de votre choix à l'Eglise St. Jean-Baptiste? Pour le coup César met le nez où il lui plaît, et il nous envoie ses lettres de primrose Bill que point d'orgue pourra ramasser vous feront un bâton que le public d'Ottawa n'oubliera pas et mieux mérité que ceux qui s'achètent à tant le parchemin!

En attendant ces amonitions, convencez, messieurs du Bureau, que vous avez fait plus qu'une malhonnêteté; vous avez fait une maladresse. De quel droit vous occupez des emplois et fonctions qui ne sont que des fonctions de charité? De quel droit prétendez-vous faire nommer un chanteur et un organiste de votre choix à l'Eglise St. Jean-Baptiste? Pour le coup César met le nez où il lui plaît, et il nous envoie ses lettres de primrose Bill que point d'orgue pourra ramasser vous feront un bâton que le public d'Ottawa n'oubliera pas et mieux mérité que ceux qui s'achètent à tant le parchemin!

En attendant ces amonitions, convencez, messieurs du Bureau, que vous avez fait plus qu'une malhonnêteté; vous avez fait une maladresse. De quel droit vous occupez des emplois et fonctions qui ne sont que des fonctions de charité? De quel droit prétendez-vous faire nommer un chanteur et un organiste de votre choix à l'Eglise St. Jean-Baptiste? Pour le coup César met le nez où il lui plaît, et il nous envoie ses lettres de primrose Bill que point d'orgue pourra ramasser vous feront un bâton que le public d'Ottawa n'oubliera pas et mieux mérité que ceux qui s'achètent à tant le parchemin!

En attendant ces amonitions, convencez, messieurs du Bureau, que vous avez fait plus qu'une malhonnêteté; vous avez fait une maladresse. De quel droit vous occupez des emplois et fonctions qui ne sont que des fonctions de charité? De quel droit prétendez-vous faire nommer un chanteur et un organiste de votre choix à l'Eglise St. Jean-Baptiste? Pour le coup César met le nez où il lui plaît, et il nous envoie ses lettres de primrose Bill que point d'orgue pourra ramasser vous feront un bâton que le public d'Ottawa n'oubliera pas et mieux mérité que ceux qui s'achètent à tant le parchemin!

En attendant ces amonitions, convencez, messieurs du Bureau, que vous avez fait plus qu'une malhonnêteté; vous avez fait une maladresse. De quel droit vous occupez des emplois et fonctions qui ne sont que des fonctions de charité? De quel droit prétendez-vous faire nommer un chanteur et un organiste de votre choix à l'Eglise St. Jean-Baptiste? Pour le coup César met le nez où il lui plaît, et il nous envoie ses lettres de primrose Bill que point d'orgue pourra ramasser vous feront un bâton que le public d'Ottawa n'oubliera pas et mieux mérité que ceux qui s'achètent à tant le parchemin!

En attendant ces amonitions, convencez, messieurs du Bureau, que vous avez fait plus qu'une malhonnêteté; vous avez fait une maladresse. De quel droit vous occupez des emplois et fonctions qui ne sont que des fonctions de charité? De quel droit prétendez-vous faire nommer un chanteur et un organiste de votre choix à l'Eglise St. Jean-Baptiste? Pour le coup César met le nez où il lui plaît, et il nous envoie ses lettres de primrose Bill que point d'orgue pourra ramasser vous feront un bâton que le public d'Ottawa n'oubliera pas et mieux mérité que ceux qui s'achètent à tant le parchemin!

En attendant ces amonitions, convencez, messieurs du Bureau, que vous avez fait plus qu'une malhonnêteté; vous avez fait une maladresse. De quel droit vous occupez des emplois et fonctions qui ne sont que des fonctions de charité? De quel droit prétendez-vous faire nommer un chanteur et un organiste de votre choix à l'Eglise St. Jean-Baptiste? Pour le coup César met le nez où il lui plaît, et il nous envoie ses lettres de primrose Bill que point d'orgue pourra ramasser vous feront un bâton que le public d'Ottawa n'oubliera pas et mieux mérité que ceux qui s'achètent à tant le parchemin!

En attendant ces amonitions, convencez, messieurs du Bureau, que vous avez fait plus qu'une malhonnêteté; vous avez fait une maladresse. De quel droit vous occupez des emplois et fonctions qui ne sont que des fonctions de charité? De quel droit prétendez-vous faire nommer un chanteur et un organiste de votre choix à l'Eglise St. Jean-Baptiste? Pour le coup César met le nez où il lui plaît, et il nous envoie ses lettres de primrose Bill que point d'orgue pourra ramasser vous feront un bâton que le public d'Ottawa n'oubliera pas et mieux mérité que ceux qui s'achètent à tant le parchemin!

En attendant ces amonitions, convencez, messieurs du Bureau, que vous avez fait plus qu'une malhonnêteté; vous avez fait une maladresse. De quel droit vous occupez des emplois et fonctions qui ne sont que des fonctions de charité? De quel droit prétendez-vous faire nommer un chanteur et un organiste de votre choix à l'Eglise St. Jean-Baptiste? Pour le coup César met le nez où il lui plaît, et il nous envoie ses lettres de primrose Bill que point d'orgue pourra ramasser vous feront un bâton que le public d'Ottawa n'oubliera pas et mieux mérité que ceux qui s'achètent à tant le parchemin!

En attendant ces amonitions, convencez, messieurs du Bureau, que vous avez fait plus qu'une malhonnêteté; vous avez fait une maladresse. De quel droit vous occupez des emplois et fonctions qui ne sont que des fonctions de charité? De quel droit prétendez-vous faire nommer un chanteur et un organiste de votre choix à l'Eglise St. Jean-Baptiste? Pour le coup César met le nez où il lui plaît, et il nous envoie ses lettres de primrose Bill que point d'orgue pourra ramasser vous feront un bâton que le public d'Ottawa n'oubliera pas et mieux mérité que ceux qui s'achètent à tant le parchemin!

En attendant ces amonitions, convencez, messieurs du Bureau, que vous avez fait plus qu'une malhonnêteté; vous avez fait une maladresse. De quel droit vous occupez des emplois et fonctions qui ne sont que des fonctions de charité? De quel droit prétendez-vous faire nommer un chanteur et un organiste de votre choix à l'Eglise St. Jean-Baptiste? Pour le coup César met le nez où il lui plaît, et il nous envoie ses lettres de primrose Bill que point d'orgue pourra ramasser vous feront un bâton que le public d'Ottawa n'oubliera pas et mieux mérité que ceux qui s'achètent à tant le parchemin!

En attendant ces amonitions, convencez, messieurs du Bureau, que vous avez fait plus qu'une malhonnêteté; vous avez fait une maladresse. De quel droit vous occupez des emplois et fonctions qui ne sont que des fonctions de charité? De quel droit prétendez-vous faire nommer un chanteur et un organiste de votre choix à l'Eglise St. Jean-Baptiste? Pour le coup César met le nez où il lui plaît, et il nous envoie ses lettres de primrose Bill que point d'orgue pourra ramasser vous feront un bâton que le public d'Ottawa n'oubliera pas et mieux mérité que ceux qui s'achètent à tant le parchemin!

En attendant ces amonitions, convencez, messieurs du Bureau, que vous avez fait plus qu'une malhonnêteté; vous avez fait une maladresse. De quel droit vous occupez des emplois et fonctions qui ne sont que des fonctions de charité? De quel droit prétendez-vous faire nommer un chanteur et un organiste de votre choix à l'Eglise St. Jean-Baptiste? Pour le coup César met le nez où il lui plaît, et il nous envoie ses lettres de primrose Bill que point d'orgue pourra ramasser vous feront un bâton que le public d'Ottawa n'oubliera pas et mieux mérité que ceux qui s'achètent à tant le parchemin!

En attendant ces amonitions, convencez, messieurs du Bureau, que vous avez fait plus qu'une malhonnêteté; vous avez fait une maladresse. De quel droit vous occupez des emplois et fonctions qui ne sont que des fonctions de charité? De quel droit prétendez-vous faire nommer un chanteur et un organiste de votre choix à l'Eglise St. Jean-Baptiste? Pour le coup César met le nez où il lui plaît, et il nous envoie ses lettres de primrose Bill que point d'orgue pourra ramasser vous feront un bâton que le public d'Ottawa n'oubliera pas et mieux mérité que ceux qui s'achètent à tant le parchemin!

En attendant ces amonitions, convencez, messieurs du Bureau, que vous avez fait plus qu'une malhonnêteté; vous avez fait une maladresse. De quel droit vous occupez des emplois et fonctions qui ne sont que des fonctions de charité? De quel droit prétendez-vous faire nommer un chanteur et un organiste de votre choix à l'Eglise St. Jean-Baptiste? Pour le coup César met le nez où il lui plaît, et il nous envoie ses lettres de primrose Bill que point d'orgue pourra ramasser vous feront un bâton que le public d'Ottawa n'oubliera pas et mieux mérité que ceux qui s'achètent à tant le parchemin!

En attendant ces amonitions, convencez, messieurs du Bureau, que vous avez fait plus qu'une malhonnêteté; vous avez fait une maladresse. De quel droit vous occupez des emplois et fonctions qui ne sont que des fonctions de charité? De quel droit prétendez-vous faire nommer un chanteur et un organiste de votre choix à l'Eglise St. Jean-Baptiste? Pour le coup César met le nez où il lui plaît, et il nous envoie ses lettres de primrose Bill que point d'orgue pourra ramasser vous feront un bâton que le public d'Ottawa n'oubliera pas et mieux mérité que ceux qui s'achètent à tant le parchemin!

En attendant ces amonitions, convencez, messieurs du Bureau, que vous avez fait plus qu'une malhonnêteté; vous avez fait une maladresse. De quel droit vous occupez des emplois et fonctions qui ne sont que des fonctions de charité? De quel droit prétendez-vous faire nommer un chanteur et un organiste de votre choix à l'Eglise St. Jean-Baptiste? Pour le coup César met le nez où il lui plaît, et il nous envoie ses lettres de primrose Bill que point d'orgue pourra ramasser vous feront un bâton que le public d'Ottawa n'oubliera pas et mieux mérité que ceux qui s'achètent à tant le parchemin!

En attendant ces amonitions, convencez, messieurs du Bureau, que vous avez fait plus qu'une malhonnêteté; vous avez fait une maladresse. De quel droit vous occupez des emplois et fonctions qui ne sont que des fonctions de charité? De quel droit prétendez-vous faire nommer un chanteur et un organiste de votre choix à l'Eglise St. Jean-Baptiste? Pour le coup César met le nez où il lui plaît, et il nous envoie ses lettres de primrose Bill que point d'orgue pourra ramasser vous feront un bâton que le public d'Ottawa n'oubliera pas et mieux mérité que ceux qui s'achètent à tant le parchemin!

En attendant ces amonitions, convencez, messieurs du Bureau, que vous avez fait plus qu'une malhonnêteté; vous avez fait une maladresse. De quel droit vous occupez des emplois et fonctions qui ne sont que des fonctions de charité? De quel droit prétendez-vous faire nommer un chanteur et un organiste de votre choix à l'Eglise St. Jean-Baptiste? Pour le coup César met le nez où il lui plaît, et il nous envoie ses lettres de primrose Bill que point d'orgue pourra ramasser vous feront un bâton que le public d'Ottawa n'oubliera pas et mieux mérité que ceux qui s'achètent à tant le parchemin!

En attendant ces amonitions, convencez, messieurs du Bureau, que vous avez fait plus qu'une malhonnêteté; vous avez fait une maladresse. De quel droit vous occupez des emplois et fonctions qui ne sont que des fonctions de charité? De quel droit prétendez-vous faire nommer un chanteur et un organiste de votre choix à l'Eglise St. Jean-Baptiste? Pour le coup César met le nez où il lui plaît, et il nous envoie ses lettres de primrose Bill que point d'orgue pourra ramasser vous feront un bâton que le public d'Ottawa n'oubliera pas et mieux mérité que ceux qui s'achètent à tant le parchemin!

En attendant ces amonitions, convencez, messieurs du Bureau, que vous avez fait plus qu'une malhonnêteté; vous avez fait une maladresse. De quel droit vous occupez des emplois et fonctions qui ne sont que des fonctions de charité? De quel droit prétendez-vous faire nommer un chanteur et un organiste de votre choix à l'Eglise St. Jean-Baptiste? Pour le coup César met le nez où il lui plaît, et il nous envoie ses lettres de primrose Bill que point d'orgue pourra ramasser vous feront un bâton que le public d'Ottawa n'oubliera pas et mieux mérité que ceux qui s'achètent à tant le parchemin!

En attendant ces amonitions, convencez, messieurs du Bureau, que vous avez fait plus qu'une malhonnêteté; vous avez fait une maladresse. De quel droit vous occupez des emplois et fonctions qui ne sont que des fonctions de charité? De quel droit prétendez-vous faire nommer un chanteur et un organiste de votre choix à l'Eglise St. Jean-Baptiste? Pour le coup César met le nez où il lui plaît, et il nous envoie ses lettres de primrose Bill que point d'orgue pourra ramasser vous feront un bâton que le public d'Ottawa n'oubliera pas et mieux mérité que ceux qui s'achètent à tant le parchemin!

En attendant ces amonitions, convencez, messieurs du Bureau, que vous avez fait plus qu'une malhonnêteté; vous avez fait une maladresse. De quel droit vous occupez des emplois et fonctions qui ne sont que des fonctions de charité? De quel droit prétendez-vous faire nommer un chanteur et un organiste de votre choix à l'Eglise St. Jean-Baptiste? Pour le coup César met le nez où il lui plaît, et il nous envoie ses lettres de primrose Bill que point d'orgue pourra ramasser vous feront un bâton que le public d'Ottawa n'oubliera pas et mieux mérité que ceux qui s'achètent à tant le parchemin!

En attendant ces amonitions, convencez, messieurs du Bureau, que vous avez fait plus qu'une malhonnêteté; vous avez fait une maladresse. De quel droit vous occupez des emplois et fonctions qui ne sont que des fonctions de charité? De quel droit prétendez-vous faire nommer un chanteur et un organiste de votre choix à l'Eglise St. Jean-Baptiste? Pour le coup César met le nez où il lui plaît, et il nous envoie ses lettres de primrose Bill que point d'orgue pourra ramasser vous feront un bâton que le public d'Ottawa n'oubliera pas et mieux mérité que ceux qui s'achètent à tant le parchemin!

COMTE D'OTTAWA

Contestation de M. Rochon. Di partition de Papiers! Arg-t payé aux charretiers par \$30 et \$40. On paie dans l'ombre et sans enveloppe. Tous les M. Pref. taine. Le mystère de la boîte d'Alwin. Séance du 13. A midi M. C. Dessault, de Hull, est appelé pour rendre son témoignage au sujet de l'adresse écrite sur la boîte du canon d'Aylwin, mais son opinion sur le papier produit en cour par M. le Dr. Duhamel, est disparu, et en conséquence l'examen de M. Dessault est suspendu.

A trois fois la séance est reprise. M. Alfred Osborn, hôtelier, de la Pointe à Gatineau, est ensuite appelé. Le témoin déclare que M. Ernest Tremblay, avocat de Montreal, et sa femme madame Tremblay, ont pensionné chez lui pendant quatre ou cinq jours. M. Tremblay avait joué deux chambres, dont une comme chambre de comité, pour lesquelles M. Tremblay lui a payé la somme de \$25. La pension a été payée à part par M. Tremblay à sa femme, et le témoin n'en connaît pas le chiffre.

M. Onésime Groulx, huissier de la Pointe à Gatineau, a affirmé, dit qu'il a vu M. Ernest Tremblay, avocat, de Montréal, et que ce monsieur a formé un comité chez M. Joseph Daoust, hôtelier, et il a adressé la parole aux électeurs réunis dans ce comité. Le témoin n'a reçu ni argent ni promesse de quoi que ce soit pendant l'élection, on concernant l'élection. Le témoin a voté à l'élection du mois de septembre 1887. La liste des électeurs du village de la Pointe à Gatineau étant prohibée le nom de M. Groulx n'apparaît pas sur la liste il n'a ni sur le cahier de votation.

M. Barthélémy Thibault, je n'ai pas de la ville de Hull, a affirmé, dit qu'il a vu M. Ernest Tremblay, avocat, de Montréal, et que ce monsieur a formé un comité chez M. Joseph Daoust, hôtelier, et il a adressé la parole aux électeurs réunis dans ce comité. Le témoin n'a reçu ni argent ni promesse de quoi que ce soit pendant l'élection, on concernant l'élection. Le témoin a voté à l'élection du mois de septembre 1887. La liste des électeurs du village de la Pointe à Gatineau étant prohibée le nom de M. Groulx n'apparaît pas sur la liste il n'a ni sur le cahier de votation.

M. J. B. Rouleau, charretier, de Hull, a été engagé par M. C. B. Major et Damien Richer, la veille de la votation, pour sortir sa voiture dans la ville, et que le lendemain matin du jour de la votation. M. Charles Leduc l'a engagé pour conduire les électeurs au poll. Le témoin dit qu'il est allé la veille de la votation pour faire une quinzième voyez à Buckingham, à l'Angle Gardien, à Aylmer, à Ottawa, pour lesquels il a été payé environ \$35 ou \$40 en tout. Le jour de la votation le témoin a conduit des électeurs au poll gratuitement.

Jérôme Villeneuve, cocher de la ville de Hull, a été engagé comme charretier par M. Damien Richer pour conduire des orateurs et représentants de M. Rochon dans le cours de l'élection et il a été payé pour ces voyages avant la votation par M. Richer. Il a pu retirer en tout une soixantaine de piastres. Le témoin dit qu'il a conduit des électeurs au poll le jour de la votation et qu'il n'a pas demandé de paiements ni qu'il a reçu d'argent.

M. J. B. Arbiq, charretier, de la ville de Hull, a été engagé par M. Damien Richer pour conduire des électeurs le jour de la votation, mais il n'a pas été payé pour cela. Il a reçu \$2 de M. Richer, deux ou trois jours après la votation pour le conduire à la messe à Hull, le jour de la votation. Ces deux piastres n'étaient pas la valeur de son bandage.

M. Joseph Drouin, menuisier, de la ville de Hull, a affirmé, dit qu'il connaît M. N. Page et E. M. St. Jean, et que ceux-ci ont pris part à l'élection. Le témoin a reçu la somme de \$30 pour l'organisation d'un comité. Le témoin ne sait pas qui lui a remis cet argent; il faisait tout à quel l'un lui a remis sur le trottoir une enveloppe contenant \$30. Quelques semaines après l'élection le témoin avait eu une conversation avec M. Préfontaine, de Montréal, chez M. le Dr. Aubry, rue Principale, à Hull, mais il ne sait pas si c'est M. Préfontaine qui lui a remis cette enveloppe contenant \$30 ou une autre personne. Le témoin a donné \$15 sur cette somme à M. Narcisse Gagnon, contrôleur chez M. Baldwin, et les autres \$15 ont servi à ses dépenses personnelles. Le témoin n'a pas payé pour la salle de comité.

M. Chas. D. saint, épicer de la ville de Hull, est app le pour la seconde fois. Le témoin a agi comme assistant de M. l'officier rapporteur H. Moussette. Il a écrit les adresses des bulletins des électeurs, mais il ne se rappelle pas avoir écrit l'adresse de la boîte d'Alwin. Il se rappelle cependant que M. Moussette a dit que M. J. B. Charleson serait officier rapporteur à Aylwin. Le témoin a agi comme sous officier rapporteur pour le poll No. 4 de la ville de Hull. Le nom de Ferdinand Charbonneau n'apparaît pas comme électeur, mais le nom de M. Samuel Groulx apparaît, et il apparaît comme ayant voté sur le cahier de votation. Le témoin dit qu'il a demandé quelques jours après la convention à M. Rochon de lui faire avoir la place de greffier de la Cour de Circuit qui devait devenir vacante, et que celui-ci lui a dit être bien disposé en faveur. Plus tard, la veille de la votation ou le matin même, le témoin est

allé de nouveau voir M. Rochon, mais celui-ci lui a dit qu'il y avait de fortes influences en faveur d'une autre personne. Il n'a pas été question de tout d'élection dans ces entretiens.

CHEAPSIDE

Gants de Kid pour Dames. Gants de Kid pour Dames. Gants de Kid pour Dames.

Bons Gants de Kid, 4 Boutons, 50 cts. Gants de Kid bruns, 4 Boutons, 50 cts. Gants de Kid marron, 4 Boutons, 50 cts. Gants de Kid foncés, 4 Boutons, 50 cts. Gants de Kid noirs, 4 Boutons, 50 cts.

Les meilleurs Gants fabriqués pour le prix en Canada. Gants de Kid à 4 Boutons, avec couture sur le dos, qualité supérieure, 75 cts. Dans toutes les plus fraîches nuances, nouvellement reçus.

Nouveaux Gants Suédois, 4 Boutons, qualité supérieure, 85 cts. Gants de Kid Extra, avec fermoir à patente! \$1.15.

Chaque paire garantie de première classe ou l'argent est remis; nous n'avons pas de faux stock. Vous pouvez compter sur nous, pour vous procurer des articles dans les derniers jours.

Le magasin de Gants à meilleur marché est le Cheapside. Des Gants de Kid nouveaux ne peuvent être trouvés ailleurs.

Prenez garde, messieurs, prenez garde! les pierres que l'on jette sur les prêtres ne les atteignent pas; toujours, quelques fois, elles retombent dans la boue et cette boue peut vous faire de saches que vous n'effacerez jamais et que vous ne couvrerez jamais ni par une droque de ce qui va leur en faire un objet de sacristain.

En attendant, M. le chevalier, voici la lettre que vous avez annoncée au public. Veuillez la lire.

M. L. DUBRAY, Inspe-teur d'écoles catholiques, St. Jean-Baptiste d'Ottawa.

MONSIEUR, Le Gitzow de ce matin m'a pu te le compte rendu d'une séance où l'un de vos commissaires s'est vu avec fait triste—un personnage plus véridique se permit de dire ignoble figure. Les membres du Bureau des Ecoles au lieu de dépenser leur talent à injurier et à calomnier les prêtres, les religieux et les sœurs qui se dévouent pour les différentes écoles de la ville, feraient bien mieux de consacrer un peu plus de temps et d'intelligence à l'administration temporelle des écoles.

C'est là tout ce qu'ils ont à dire et c'est cela qu'ils ne savent pas faire et qu'ils ne font pas. J'espère qu'un jour viendra où à population catholique d'Ottawa jugera à leur valeur, les multiples prétentions qui occupent un certain nombre des fauteuils du Bureau Quoiqu'il en soit, un Bureau qui permet à l'un de ses membres les énormités dont les journaux accusent le commissaire français du quartier Wellington et qui n'y répond point par une censure unanime, ne mérite point d'être regardé comme un Bureau catholique; et un catholique

qui se respecte n'y peut point rester sans rougir. C'est la seule réponse que je veux faire au public, et que je m'adresse à mon adresse. Je ne puis me le expliquer que par une absence momentanée mais peut-être volontaire de la raison. Que l'absence ait été volontaire ou non, qu'elle soit momentanée ou non, je m'en fiche; mais personne n'a le droit de se soulever de l'honneur du Bureau pour le déplorer et pour protester.

Je vous prie, monsieur l'Inspecteur, d'accuser réception au Bureau de ce que j'ai écrit publiquement, le premier qui vous a été voté, et de constater avec moi que pour certains de ses membres les dettes de reconnaissance sont privilégiées comme les autres, c'est-à-dire qu'elles sont payées par des injures.

Je regrette profondément que vous ayez assisté jusqu'à la fin de cette séance et que vous ayez pris cette attitude à l'égard du Tribunal accordé par le Souverain Pontife et ordonné par Sa Grandeur Mgr l'Archevêque d'Ottawa, l'inspecteur, comme prêtre je suis tenu de respecter l'Eglise et de la faire respecter, et je ne puis pas souffrir au service de l'Eglise quelqu'un qui est au service de ses insulteurs. En conséquence l'Eglise St. Jean-Baptiste se prive des services de ce prêtre comme chanteur et comme organiste afin de vous permettre de toucher le salaire plus élevé d'inspecteur des écoles qui resteront catholiques malgré le Bureau des écoles séparées.

Votre très-humble serviteur, Fr. THOMAS D. GONTHIER, des Fr. Prêcheurs.

Comment trouvez-vous cela, M. le chevalier? Moi qui vous connais tous depuis longtemps,